

Guimaëc



Monsieur,

J'ai l'honneur de vous présenter mes hommages très respectueux et de mettre sous les yeux de Votre Grandeur les divers renseignements que vous Demandez dans votre Circulaire du 28 octobre 1886.

N^o 1. — Il existe plusieurs chapelles sur le territoire de Guimaëc : une seule néanmoins est consacrée à la ^{ste} Vierge. Cet édifice qui a la forme d'une Croix Grecque n'offre rien de remarquable dans son architecture extérieure. Il y a à l'intérieur des sculptures où sont représentés des animaux fantastiques. Les parois latérales et la voûte de la Chapelle sont couvertes de peintures offrant diverses scènes tirées de l'Ancien et du Nouveau Testament. D'après ce qui en reste encore, il est permis de croire que ces ornements ont été très riches autrefois. Presque toutes ces peintures, faites sur bois, ont trait à la vie de la ^{ste} Vierge. En traçant son Mariage, son Assomption Glorieuse, la Présentation de N. S. au temple, l'adoration des Bergers et des Mages, et plusieurs sujets inconnus, mais au bas de l'une de ces peintures on est représenté le Couronnement de Marie, on lit ces paroles du livre des Cantiques : Veni de Libano, sponsa mea, veni de Libano, Veni, Coronaberis... Et plus bas la date de 1593.



Dans la Chapelle, se trouve attaché à la grille un tableau portant cette inscription : Michel Le Nobletz p^r-tre. Cet Apôtre de Notre pays est représenté avec une étole rouge et une chape blanche très riche. Le saint Missionnaire est à genoux, et entouré de personnages portant le costume de Cornouaille. Au haut du tableau apparaît la Vierge Immaculée avec l'Enfant Jésus qu'elle semble présenter à Michel Le Nobletz. — Serait-ce un ex-voto ? on l'ignore. — On voit aussi dans la chapelle une bonnie : mais d'où vient-elle ? Les habitants de l'endroit ne sauraient l'expliquer. —

Quant à l'époque de la fondation de ce sanctuaire le chiffre précité de 1893 semble indiquer qu'il a été bâti au 16^e siècle. On lit, il est vrai, sur le fronton, une date plus récente, celle de 1629 ; mais il est visible pour tout le monde que cette date n'a été ou rebâti ou ajoutée. —

Nous ignorons à quelle famille l'on attribue la fondation de cette Chapelle qui appartient à la paroisse depuis de longues années. Les titres font défaut. Quoi qu'il en soit, elle a dû appartenir jadis aux seigneurs de Brémédern, fief situé non loin de la Chapelle, peut-être encore aux seigneurs de Hgonalek, château féodal plus rapproché, et dont on voit les ruines. La dernière famille qui a habité le château de Brémédern portait le nom de Sans-Avoir et était, dit-on, originaire de Rennes. Mais cette famille n'occupe plus ce manoir, vendu à l'époque de la grande révolution qui a dépossédé tant d'autres familles de leurs biens. Toutefois c'est à cette même famille ou du moins aux premiers possesseurs de Brémédern que la tradition attribue l'érection de la Chapelle. Voici la légende qui court dans le pays au sujet de ce sanctuaire. « Un des fils du seigneur de Brémédern partit pour une expédition lointaine. Il passa plusieurs années à guerroyer l'un de l'autre manoir de ses pères, et pendant cet intervalle, sa famille demeura sans recevoir la moindre nouvelle de lui. Plus tard cependant ses souvenirs se reportèrent vivement vers les lieux témoins de sa naissance et des premiers jours de sa jeunesse, et bientôt il ne tarda pas à reprendre la route qui menait à ses foyers. Arrivé sur la hauteur où se trouve aujourd'hui la Chapelle, il fit la rencontre d'un jeune seigneur

qui était son frère, mais qu'il ne reconnaissait point.
D'après la tradition, la rencontre ne fut nullement
heureuse: une querelle s'éleva entre les deux étrangers.
Des propos blessants furent tenus, et de part et d'autre on
résolut de recourir à la voie des armes pour vider le
débât. Les deux frères tirèrent l'épée en effes. Mais au
milieu du combat, l'aîné s'écria: « Est-il possible que
je sois venu recevoir la mort à la porte du château de
mes pères, après l'avoir tant de fois invitée sur les champs de
bataille. » — Qui êtes-vous, lui demanda son adversaire?
Je suis, répondit-il, le fils du seigneur de Crémédun,
absent de ~~pl~~ depuis plusieurs années. — Et moi aussi,
répartit l'autre, je suis un enfant de cette noble
famille. Nous sommes donc frères, et nous allions nous
égorger sans nous connaître. Ils se jetèrent alors dans les
bras l'un de l'autre, et furent de faire élever sur ce même
lieu qui avait failli devenir leur tombeau un sanctuaire
à Notre Dame Des Joies qui avait prévenu un affreux
malheur. — Que cette légende soit authentique, je ne saurais
l'affirmer. La chapelle néanmoins est appelée du nom de
Notre Dame Des Joies (en breton arfoaion), et doit avoir
été bâtie à l'occasion de quelque heureux événement. Il se
pourrait donc qu'il y eût un fond de vérité dans cette
légende. D'autant plus que telle est la croyance des habitants
de l'endroit qui l'ont ainsi transmise d'âge en âge. —
La fête de Notre Dame Des Joies se célèbre le huit septembre.
Ce jour on y chante la messe et les vêpres, à l'issue desquelles
on porte processionnellement la statue de la Ste Vierge hors des
murs. Les fidèles y font des offrandes qui consistent soit en argent,
soit en blé, mais aujourd'hui ces offrandes ont beaucoup perdu de
leur valeur. —

N° 12. — Je ne saurais préciser la date où la Confrérie du
Rosaire a été établie dans cette paroisse. Je possède un ancien
manuscrit qui porte le chiffre de 1816, mais sans indiquer l'époque
de l'Institution du Rosaire, ni mentionner son autorisation par
l'Ordinaire. J'oserais supplier Votre Grandeur d'avoir la bonté
d'accorder sa confirmation à l'établissement de cette Confrérie dans
ma paroisse. Je suis en ce moment occupé à refaire le registre.

La fête du Rosaire, ainsi que celle du 15 Aout se célèbre

(C'est fait.)

à Guimaëc avec beaucoup de pompe. A l'issue des vêpres
la procession sort de l'Eglise pour faire le tour du bourg.
Leur grandes et belles bannières, celle de S. Pierre, patron de
la paroisse et celle de la Ste Vierge sont portées par des
jeunes gens. Des étendards blancs, rouges et bleus sur lesquels
sont inscrits les noms de Jésus et de Marie sont portés
par des enfants du catéchisme qui ont revêt de petites aubes.
Des jeunes filles vêtues de blanc portent la statue de la
Ste Vierge. Tous les premiers dimanches du mois il y a procession
pendant la quelle on chante les litanies de la Vierge, mais on
ne sort pas du cimetière, adjacent à l'Eglise.

En terminant ces détails qu'il a été en mon pouvoir de
vous donner, Monsieur, je vous prie de vouloir
bien agréer l'assurance du profond respect et du
dévouement fidèle avec lesquels j'ai l'honneur d'être

De Votre Grandeur.

Le serviteur très humble et très obéissant.

(J. W. L.)
curé de Guimaëc

A Guimaëc, le 8 Décembre 1856.

